

Avis de constitution

SOCIETE « E. VISION CHRIST »

Siège ABIDJAN ATTECOUBE, LOCODJRO, Lot 126, Ilot  
9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 30 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « E. VISION CHRIST »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
TRANSFERT D'ARGENT, TRANSPORT DE  
PERSONNES ET DE BIENS et COMMERCES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ATTECOUBE, LOCODJRO, Lot 126, Ilot 9

Dirigeant(s) M EMOU WADJA JACQUES OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01492 du 23/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09817/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

